

Politique : *Sorties éducatives*
Catégorie : *Administration des écoles*

Numéro : *P – 7.002*
Page : *1*

La politique *P – 7.002 – Sorties éducatives* a été abrogée le 10 janvier 2005.

Pour des informations sur les sorties éducatives, veuillez vous référer à la politique ***P – 7.030 – Sorties éducatives*** dans la section *Administration des écoles* du Manuel de politiques du Conseil.

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.